

25-06

## L'accompagnement du parent dans le contexte de la protection de l'enfance

Quand un enfant est placé en institution à des fins de protection, quelle place donner au parent ?

Comment développer un lien de bonne parentalité quand les visites sont suspendues ?

Comment contenir et soutenir le parent afin qu'il puisse exister, sans porter atteinte à l'enfant à protéger ?

Comment, si c'est possible, aider à réhabiliter des compétences parentales saines ?

C'est tout l'enjeu du travail de l'accompagnant parental.

C'est autour de ces questions que vont s'articuler ces deux jours de formation, avec comme fil conducteur, l'intérêt supérieur de l'enfant. La pratique sera travaillée par des mises en situation et des exercices de la posture de l'accompagnant parental.

### Co-formateur·trice

#### Stéphanie Broger

Stéphanie Broger est directrice du secteur ambulatoire et alternatives au placement au sein de la Fondation St-Martin. Elle a 20 ans d'expériences dans le domaine des addictions et de la protection de l'enfance, ainsi que de la gestion d'équipes.

### Thomas Légeret

Directeur de la fondation St-Martin depuis 20 ans. Dirige 5 unités : « La Maison des Avants » et « La Maison d'enfants de Renens », l'ASPC « Le Chalet » - accueil spécialisé sur les périodes de congé ; weekends et vacances, « AIAP » Accompagnement ambulatoire intensif comme alternative au placement, La Maise - foyer pour adolescents nécessitant une prise en charge individualisée.

### Informations et inscriptions

Jusqu'au : 6 avril 2025  
[contact@gbm-psy.ch](mailto:contact@gbm-psy.ch)

### Attestation

14 heures de formation continue

G&B  
PSY BM

CAROL GACHET & CATHERINE BRIOD  
DE MONCUIT PSYCHOPRATICIENNES

2025



### Dates

6 et 7 mai 2025

### Horaires

8 :45 à 16 :45

### Lieu

Bureaux GBM-Psy, rte d'Oron 2,  
La Sallaz, Lausanne

### Tarif

520 CHF  
Repas non compris

### Participant·e·s

min. 8, max .14

### Objectifs

- Définir le rôle de l'accompagnant parental en institution : un outil supplémentaire pour protéger l'enfant et donner une place au parent
- Situer l'accompagnant : réseau, institution, organigramme, conceptualisation
- Travailler la posture de l'accompagnant : par rapport au parent, à l'enfant, à l'équipe, au réseau